



Le « **Point A** » des **Chambres de Commerce et d'Industrie** vous conseille, vous accompagne dans l'élaboration de votre contrat d'apprentissage, en liaison avec les divers partenaires de l'Alternance (DDTEFP⁽¹⁾, CFA⁽²⁾), assure la conformité de votre dossier.

DETAIL DE LA PRESTATION

(NB : L'enregistrement des contrats est assuré gratuitement par la CCI)

I - LE CONSEIL

LE POINT A

- ✚ Vous **Conseille** au mieux de votre intérêt, pour la signature d'un contrat d'apprentissage de Professionnalisation ou autre embauche possible, compte tenu de votre besoin,
- ✚ Vous **Présente** les Avantages et Contraintes du Contrat d'apprentissage (les Droits et Devoirs de chaque partie),
- ✚ Vous **Précise** la nécessité d'adéquation entre les tâches confiées au jeune (Formation Pratique en entreprise) et l'objectif visé par la Formation (Diplôme), (mise à disposition des fiches activités)
- ✚ **Prend contact** avec les partenaires pour la « bonne mise en place » de votre contrat,
- ✚ Vous **Sensibilise** sur le Rôle du tuteur
- ✚ **Vérifie** l'éligibilité du jeune et du tuteur
- ✚ **Recherche** le CFA adéquat (cas spécifique)
- ✚ Vous **Informe** sur la législation en cours (fiches spécifiques à disposition)
- ✚ **Vérifie** l'adéquation entre la formation initiale du jeune et le diplôme préparé
- ✚ Vous **Indique** les démarches administratives à respecter auprès du Conseil Régional pour le financement de la prime à l'effort de formation.

II - LA BOURSE de l'apprentissage

LE POINT A

- ✚ **Recueille** les offres d'apprentissage,
- ✚ **Accueille** et **Informe** le jeune, sur les modalités du contrat,
- ✚ **Organise** la mise en relation avec les jeunes inscrits sur la bourse
- ✚ **Orienté** le jeune dans ses choix professionnels :
 - Test Inforizon (outil d'aide au choix d'orientation)

III - LA GESTION ADMINISTRATIVE

LE POINT A

- ✚ **Délivre** les formulaires types,
- ✚ Vous **Assiste** pour les procédures de dérogation :
 - Age de l'apprenti
 - Demande de réduction de durée
 - Conduite de machines dangereuses
 - Inscription dans un CFA prévu par la Carte Régionale de l'apprentissage
 - Pour un apprentissage débutant hors cycle
- ✚ **Inscrit** le jeune au CFA
- ✚ **Réunit** les pièces nécessaires et obligatoires à l'acceptation de votre dossier par la DDTEFP,
- ✚ **Collabore** à la rédaction de :
 - la Déclaration de l'entreprise et du tuteur
 - de votre contrat
- ✚ Vous **Assiste** pendant la durée du contrat (Avenants, ruptures).....

Coût forfaitaire de la prestation : 71,76 € TTC